

Direction des Affaires culturelles

Archives *m*unicipales et *D*ocumentation

Elections municipales
29 avril et 13 mai 1945

Conseil municipal
Installation

5 mai 1945

Sommaire

Elections municipales du 29 avril et 13 mai 1945

- Conseil municipal, séance du 5 mai 1945 : élection du maire et des adjoints p. 3-10
- Conseil municipal, séance du 27 mai 1945 : désignation des délégués au sein des commissions p. 11-18

Conseil municipal, séance du 5 mai 1945 : élection du maire et des adjoints (registre des délibérations 1D52 p. 17-25)

17

Le Maire d'Aubervilliers, Soumigué,
certifie que le compte rendu qui précède a été
affiché conformément à la loi.



5 MAI 1945

Conseil Municipal

Convocation

Le deux Mai mil neuf cent quarante cinq, une
convocation a été adressée à chaque membre du Conseil
Municipal pour la réunion du conseil Municipal le 5 Mai
mil neuf cent quarante cinq, à vingt heures trente

- 1^o Appel Nominal
- 2^o Désignation d'un Secrétaire
- 3^o Election du Maire
- 4^o Election du 1^{er} adjoint
- 5^o Election du 2^{ème} adjoint
- 6^o Election du 3^{ème} adjoint
- 7^o Creation de 2 postes d'adjoints supplémentaires

Fait copie conforme,
Le Maire

Procès-Verbal de la Séance du 5 Mai 1945

L'an mil neuf cent quarante cinq, le cinq Mai,
à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la
commune d'Aubervilliers proclamés par le Bureau électoral
à la suite des opérations du 29 Avril 1945, se sont réunis
dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur
a été adressée par le Maire, conformément aux articles
48 et 47 de la loi du 5 Avril 1884

Appel Nominal.

Étaient présents M. M. les conseillers Municipaux:

5 MAI 1945

M. Charles Tillon, M. Fernand Ferron

M. Raymond Dufour, M. Edmond Larro, M^{me} Marie Louise Sage
 M. Schiltz, M. Emile Dubois, M. Jules Loxonin, M. René
 Chabanol, M. Eugène Bourgain, M. Maurice Houxmeres
 M. George Dubois, M. René Bourhard, M. Albert Claret
 M. Raymond Baudron, M. George Quillion, M. Jacques Pierre,
 M. Fernand Cambier, M. André Schindler, M. Armand Lacom, M.
 François Estique, M^{me} Suzanne Langues, M. Charles Guénard
 M. Pierre Mathis, M. René Bellangé, M^{me} Léone Lecante
 M. Jean Louis Bazoumet, M^{me} Léone Houxmeres, M^{me} Alice Grottois
 M. Jules Bridron, M. Lucien Couzet, M^{me} Germaine Haffner
 M^{me} Marguerite Lamy, M. Robert Gaspard,

16. Installation du
Conseil Municipal

La séance a été ouverte sous la présidence
 de M. Charles Tillon, qui après l'appel nominal, a donné
 lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des
 élections et a déclaré installer M. M. Charles Tillon, M. Fernand
 Ferron, M. Raymond Dufour, M. Edmond Larro, M^{me} Marie
 Louise Sage, M. Maurice Schiltz, M. Emile Dubois, M. Jules
 Loxonin, M. René Chabanol, M. Eugène Bourgain, M. Maurice
 Houxmeres, M. George Dubois, M. René Bourhard, M. Albert Claret
 M. Raymond Baudron, M. George Quillion, M. Jacques Pierre, M.
 Fernand Cambier, M. André Schindler, M. Armand Lacom,
 M. François Estique, M^{me} Suzanne Langues, M. Charles Guénard
 M. Pierre Mathis, M. René Bellangé, M^{me} Léone Lecante M. Jean
 Louis Bazoumet, M^{me} Alice Grottois, M. Jules Bridron
 M. Lucien Couzet, M^{me} Germaine Haffner, M^{me} Marguerite
 Lamy, M. Robert Gaspard, dans leurs fonctions de conseillers
 municipaux

M. Eugène Bourgain, le plus âgé des membres du conseil
 a mis ensuite la présidence.

Le conseil a choisi pour secrétaire M. André Schindler

17. Allocution de
M. Eugène Bourgain

Mes chers Collègues

« Au raison de notre première rencontre officielle en cet
 hôtel de ville, étant le doyen d'âge c'est donc à moi
 de souhaiter la bienvenue à vous Mesdames et à vos
 Messieurs toutes et tous membres du conseil municipal mes
 Collègues

« Nous voici donc réunis ici où dans quelques instants
 nous aurons à procéder à la nomination de celui qui sera
 le premier magistrat de la commune, dans cette salle
 du conseil où nous aurons à prendre de graves décisions

-5 MAI 1945

"N'ayez crainte que quelles que soient nos différentes positions mes chers collègues nous serons restés unis. Ancien administrateur de la commune auprès de notre ami Emile Dubois, je crois pouvoir vous dire en connaissance de cause qu'il n'en arrivera jamais de ne pas avoir les mêmes droits de vue, mais j'ose espérer que nous nous serons défendus notre droit de vue avec notre foi et avec tout notre cœur."

"Cela nous rassure très bien que nous aurons une lourde tâche à accomplir, en raison de la situation de la commune."

Les électeurs et les électrices nous ont confié le soin d'administrer et de gérer la commune

Je suis persuadé que dans ici nous sommes animés de mêmes sentiments qui se résument en ces mots: Travail et concorde."

Election du Maire.

Le Président, après avoir donné lecture des articles 46, 47 et 50 de la loi du 5 Avril 1884, a invité le conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un Maire.

Chaque conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 34
A déduire: bulletins blancs, ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître 1

Reste pour le nombre des suffrages exprimés 33

Majorité absolue 17

M. Charles Lillon, trente trois voix (33)

M. Charles Lillon, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

Election du 1er Adjoint.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Charles Lillon, élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 34

A déduire: bulletins blancs, ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître 1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés 33

- 5 MAI 1945

Majorité absolue 17
 a obtenu M. Fernand Ferron trente trois voix (33)
 M. Ferron ayant obtenu la majorité absolue des suffrages,
 a été proclamé adjoint

20. Election du
2ème Adjoint

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:
 Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 34
 A déduire: bulletins blancs, ou ne contenant pas une
 désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont
 fait connaître 1
 Reste pour le nombre de suffrages exprimés 33
 Majorité absolue 17
 a obtenu M. Raymond Dufour trente trois voix (33)
 M. Dufour ayant obtenu la majorité absolue des
 suffrages, a été proclamé adjoint

21. Election du
3ème Adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats
 suivants
 Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 34
 A déduire: bulletins blancs, ou ne contenant pas une
 désignation suffisante, ou dans lesquels les votants
 se sont fait connaître 1
 Reste pour le nombre de suffrages exprimés 33
 Majorité absolue 17
 a obtenu M. Edmond Sarro, trente trois voix (33)
 M. Sarro, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages
 a été proclamé adjoint

22. Création de deux
postes supplémentaires
d'Adjoints.

Paris, le 31 Mai 1945
 Le Préfet, Directeur Général
 de la Seine,
 Signé: J. Morel

M. le Maire. Nous venons de procéder à
 l'élection de trois adjoints, conformément à la loi
 Mais étant donné l'importance de notre
 ville je vous consulte pour vous demander s'il n'y a pas
 lieu d'envisager la création de deux postes d'adjoints supplé-
 mentaires
 Je prie le conseil de vouloir bien en
 délibérer

Le Conseil,
 au l'exercé de M. le Maire,
 à l'unanimité

Délibère:

Est décidée la création de deux postes
 d'adjoints supplémentaires

- 5 MAI 1945

L'élection de ces deux adjoints aura lieu lors de la prochaine réunion du conseil Municipal

23. Allocution de M. Charles Gillon

Mesdames et Messieurs, vous savez que dans cet Hôtel de Ville, ou nous sommes ce soir rassemblés à la dixième séance du conseil Municipal, reposent les corps de plusieurs de nos camarades tués sous les balles de l'ennemi pour honorer leur mémoire, je vous propose de faire une minute de silence.

En raison des circonstances et pour cette première séance, l'ordre du jour est épuisé.

Mesdames et Messieurs, permettez moi de vous adresser mes remerciements pour l'honneur que vous m'avez fait en m'éliant au poste de Maire.

Je m'efforcerai de remplir cette fonction pour rester digne de votre confiance et de la confiance de la population d'Aubervilliers

Cet Hôtel de Ville avait été purifié du souvenir du traité de Vaux par l'insurrection nationale dans laquelle la population d'Aubervilliers avait combattu et a su être à la hauteur des circonstances.

Les élections qui ont eu lieu Dimanche dernier ont donné aux candidats de la liste d'union Républicaine et antifasciste une majorité considérable puisque les électeurs nous ont élus avec 41% des suffrages.

Les élections de Dimanche dernier ont été aussi un succès dans tout le pays pour la démocratie et pour la République. Les femmes pour leur entrée dans la vie politique, ont témoigné comme les hommes de leur volonté de voir respecter le suffrage universel et de voir appliquer dans les Municipalités et dans le pays une politique qui permette à la France de conserver sa véritable figure dans le monde. Enfin, les élections ont montré que le suffrage universel voulait l'unité politique et qu'il condamnait les politiciens du parti qui ont conduit la France aux pires malheurs.

Il est vrai que des éléments fascistes - que des éléments qui ont conservé la volonté de maintenir dans notre pays la politique de la réaction qui conduit toujours à la trahison des intérêts nationaux - il est vrai que des éléments fascistes ont cherché à se camoufler, n'osant point dire ce qu'ils voulaient ni ce qu'ils

22
5 MAI 1945

voulaient encore, ont réussi parfois en s'abusant sous le rideau de la résistance à tromper un certain nombre d'électeurs, lorsqu'ils avaient trouvé des candidats qui acceptaient de leur donner cette faveur.

Pour nous, à Auberville, nous ne voulons considérer qu'une chose. Sans doute nos adversaires électoraux d'hier se recommandaient-ils de la "résistance", sans doute aussi dans ces élections avons-nous vu venir dans certaines réunions électorales des hommes qui, se tenant deux étaient, parce que nous les avons reconnus, parce qu'ils étaient le 6 février place de la Concorde, du côté de Chiappe.

Sans doute des hommes, des partisans de la division, ont cherché à jeter le trouble dans les consciences. Mais ils n'ont réussi, je dois le dire à leur honneur, qu'à jeter le trouble dans les consciences de beaucoup de ceux qu'ils avaient fait venir. Aussi nous considérons qu'à Auberville, puisque deux listes se recommandaient de la "résistance" qu'il n'y a eu définitive que trois ou quatre électeurs qui soient restés attachés, si l'on peut dire, aux hommes du parti, de ce triste parti qui a déshonoré notre ville nous entendons, nous, au conseil Municipal, ainsi comme nous le sommes et comme j'espère nous entendons le rester, nous entendons tout simplement servir les intérêts de la population toute entière, qui, tout entière à l'exception de quelques hommes, s'est prononcée pour la résistance et pour la tradition républicaine de notre pays.

Pour nous hommes mis nous appliquons un programme. C'est un programme de la résistance que nous avons transcrit dans notre programme municipal, pour lequel nous avons été élus. Nous l'appliquerons de notre mieux, de tous nos efforts, en n'ayant d'autre souci que de bien servir les intérêts de la population toute entière, quels que soient les hommes, les femmes, leurs opinions, leur métier, leurs fonctions.

Pour cela, il va falloir que nous nous partagions les tâches, que chacun prenne à son poste ses responsabilités. Beaucoup de travail nous attend, mais le jour va venir et nous aurons qu'à

-5 MAI 1945

M 23

Préoccupation de main - Le jour va venir et je veux pouvoir vous dire que nous devons attendre d'un moment à l'autre de grandes nouvelles et de grands événements. La guerre va finir et nous avons commencé d'accueillir dans nos bras si longtemps tendus nos déportés si chers, nos chers prisonniers. La guerre va finir; mais allons nous mettre au travail pour relever nos ruines, pour passer nos plaies; nous allons nous mettre au travail pour nos enfants et pour nos vieux, pour les frères d'Aubervilliers et pour la renaissance de la France.

Mes prisonniers, mes déportés, mes soldats vont revenir, alors le peuple pourra avoir dans un véritable suffrage universel la parole, la parole qu'il veut, qu'il veut avec raison, qui lui est due pour préparer l'assemblée constituante qui donnera à notre pays une constitution nouvelle avec laquelle nous pourrions tirer les enseignements de ces épreuves et marcher d'un pas décidé vers l'avenir.

Mais je dois, cependant, vous dire que si la paix est prochaine, après tant de deuils et de souffrances, après tant de morts très pour la cause de la liberté sur les champs de bataille et sur ceux aussi secrets qui effrayaient de l'illegalité.

Si mes amis les plus chers reviennent et si nous tenons enfin la paix, ne croyez pas mes camarades et mes amis que le fascisme soit mort complètement. Ses armées sont détruites, ses pilliers ou prisonniers, mais l'idée de la domination du monde l'idée de la dictature sanglante et de l'esclavage qu'il représente n'est pas mort. Je puis vous dire avec certitude, d'après les renseignements que je possède qu'Hitler n'est pas mort mais qu'il a fini son règne. L'aviation est maintenant une grande chose... Le fascisme n'est pas mort: en Espagne, en Argentine au Portugal, en Suisse, en Suède, en Allemagne et ailleurs il a encore, il possède encore des racines profondes. Ces hommes là vont tenter de se rassembler encore, vont tenter de encore de nous nuire par des attentats, leurs crimes, s'efforcer de rassembler des forces éparpillées, s'efforcer de nuire, de s'imposer par tous les moyens contre la volonté démocratique des peuples enfin libérés.

Nous avons donc besoin de le pourchasser, de le détruire dans tous ses fondements, partout où il se cache;

24
- 5 MAI 1945

et nous avons aussi la tâche, dont je vous parlais tout à l'heure, à accomplir au milieu, d'obstacles, d'immenses difficultés. Permettez nous tirer des enseignements de ces années passées les efforts nécessaires pour l'accomplir. Cette force là nous la trouverons dans notre union et qui la percerait favoriserait le jeu encore infini des adversaires, des ennemis qui ont répandu tant de sang.

Mais, dans notre conseil, je suis sûr que cette union là que nous avons scellée dans le combat, qui a été affirmée dans les élections, cette union nous la renforcerons encore en apprenant à mieux nous connaître, à mieux nous estimer; et cette estime, elle verra de notre travail individuelles. La collectivité que nous formons dans ce conseil illégal n'est faite que de l'effort individuel de chacun. C'est à cet effort là que je vous appelle pour l'accomplissement de toutes nos tâches.

Demain enfin, la Population d'Auberbilliers, avec de nombreux amis venus des alentours et des milieux officiels et des grandes organisations se rassemblera. Elle portera en terre d'Auberbilliers nos morts donc nous conserverons le souvenir sacré en nous inclinant devant leurs tombes envahies par le fascisme.

Pour nous souviendrons des responsables de ces crimes nous ferons le serment de nous soutenir de leur enseignement et d'exiger que le châtiment frappe les coupables, que les Petain et les Laval qui ont ouvert tant de tombes, qui sont responsables de tant de douleurs et de malheurs, soient châtiés comme la justice et l'équité l'exigent.

C'est dans ce sentiment que la Population d'Auberbilliers demain commémorera mais c'est aussi dans leur souvenir que nous nous retournerons vers l'avenir pour lequel ils sont morts. C'est parce que je suis sûr que dans l'ensemble nous pourrions regarder vers l'avenir que nos morts ont payé de leur sang à servir la Patrie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt deux heures trente et ont signé les membres présents.

27 MAI 1945

Procès-Verbal de la séance du 27 Mai 1945

24. Appel Nominal Le vingt sept mai mil neuf cent quarante cinq, le Conseil Municipal d'Outreville s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence du Maire Monsieur Charles Tillon.

Étaient présents : M. Feron, Dufour, Sans, M. Pope, M. Schiltz, Emile Dubois, Chatast, Boumpin, Hammet, Dubois George, Bouvard, Cleret, Paudron, Guillou, Pierre, Gambia, Schindler, Lécom, Bobique, Mme Léconte, M. Guénard, Mathis, Bellaugi, Bozonnet, Mme Werner, Grasperin, M. Touzet, Mme Haffner, M. Gaffard, Conseillers Municipaux.

Excusés : M. Trancin, Mme Jaques, M. Bridhon, Mme Lamy, Conseillers Municipaux.

25. Désignation d'un secrétaire. M. Tillon ayant ouvert la séance, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884.

M. Schindler ayant réuni la majorité des suffrages, est désigné pour remplir ces fonctions qu'il accepte.

26. Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 5 Mai 1945.

M. le Maire - Je soumetts au Conseil, pour approbation, le procès-verbal de la séance qu'il a tenue le 5 Mai courant et qui comportait les affaires suivantes :

- Election du Maire.
- Election du 1^{er} Adjoint
- Election du second Adjoint
- Election du 3^{ème} Adjoint
- Création de deux postes d'adjoints supplémentaires.

27. Election de deux adjoints supplémentaires.

Election d'un 4^{ème} Adjoint

M. Tou de Jahn

27 MAI 1945

Le Président, après avoir donné lecture des articles 25, 27 et 30 de la loi du 5 avril 1884, a invité le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un 4^{ème} adjoint, conformément à la délibération prise par le Conseil Municipal dans sa séance du 5 Mai 1945 décidant la création de deux postes supplémentaires et d'adjoints.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	30
A déduire : bulletin blanc	:	<u>1</u>
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	:	29
Majorité absolue	:	15
Ont obtenu :		
M ^{me} Page		28 voix
(vingt huit voix)		
M. Schütz		1 voix
(une voix)		

M^{me} Page ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 4^{ème} adjoint.

Election d'un 5^{ème} Adjoint

M. Taux de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes à l'élection du 5^{ème} adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	30
A déduire : bulletin blanc	:	<u>1</u>
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	:	29
Majorité absolue	:	15
Ont obtenu :		
M. Schütz		28 voix
(vingt huit voix)		
M ^{me} Page		1 voix
(une voix)		

M. Schütz ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 5^{ème} adjoint.

Le Président a déclaré M^{me} Page et M. Schütz installés

27 MAI 1945

en qualité d'adjoints.

27. Désignation
des délégués
du Conseil aux
Comités d'admini-
stration des
syndicats inter-
communaux.

M. le Maire - En application de l'article
171 de la loi du 5 Avril 1884, modifié le 22 Mars 1890,
il appartient au Conseil de désigner pour chacun des
syndicats auxquels la commune adhère, le nombre de
délégués titulaires et suppléants prévus par les statuts
même du syndicat.

Dans la séance de Commission Générale,
les délégués suivants ont été proposés :

- 1° - Syndicat intercommunal du gaz :
M. Gambia, titulaire
M. Guillou, suppléant
- 2° - Syndicat intercommunal des eaux :
M. Bellanpi, titulaire
M. Gaspard, suppléant
- 3° - Syndicat intercommunal de l'électricité :
M. Gambia, titulaire
M. Claret, suppléant
- 4° - Syndicat intercommunal pour les pompes funèbres :
M. Penon, titulaire
M. Schindler, suppléant.

Je demande au Conseil s'il y a lieu de
retenir ces propositions.

Le Conseil

Qui l'expose de M. le Maire,
Vu l'article 171 de la loi du 5 Avril 1884,
modifié le 22 Mars 1890,
Vu les propositions faites en Commission
Générale,

A l'unanimité,

Délibéré :

Sont désignés comme délégués du Conseil
Municipal aux Comités d'Administration des syndicats
intercommunaux :

- 1° Syndicat intercommunal du gaz -
M. Gambia, titulaire
M. Guillou, suppléant
- 2° Syndicat intercommunal des eaux -
M. Bellanpi, titulaire
M. Gaspard, suppléant
- 3° Syndicat intercommunal de l'électricité -

27 MAI 1945

M. Gambier, titulaire

M. Claret, suppléant

N^o Syndicat intercommunal pour les pompes funèbres

M. Fenon, titulaire

M. Schindler, suppléant

29. Désignation
des délégués
du Conseil
à la Commission
administrative
du Bureau
de Bienfaisance

M. le Maire - Le Conseil municipal doit désigner
trois membres pour faire partie de la Commission
administrative du Bureau de Bienfaisance.

Dans la séance qu'elle vient de tenir,
votre Commission Générale a proposé comme délégués :

M. Charles Tillon, Président

M^{me} Marguerite Lamy,

M^{me} Fernande Languet, Conseillère Municipale.

Je demande au Conseil de décider

s'il y a lieu de retenir ces propositions.

Le Conseil

Qui M'expose de M. le Maire,

Vu les propositions faites par la Commission
Générale,

à l'unanimité,

Délibéré :

Sont désignés comme membres du Conseil pour
faire partie de la Commission administrative du Bureau
de Bienfaisance :

M. Charles Tillon, Président

M^{me} Marguerite Lamy

M^{me} Fernande Languet.

30. Désignation
des délégués
du Conseil
au Comité
d'administration
de l'Office
Public d'A.B.H.

M. le Maire - Le Conseil municipal doit désigner
5 membres pour faire partie du Comité d'administration
de l'Office Public d'A.B.H.

Dans la séance qu'elle vient de tenir, votre
Commission Générale a proposé les délégués suivants :

M. Charles Tillon, Président

M. Fernand Fenon

M^{me} Marguerite Lamy

M. François Isaque

M. Jules Brédier

M^{me} Marie Louise Pape

Je demande au Conseil de décider s'il y a lieu de
retenir ces propositions.

27 MAI 1945

Le Conseil,

Qui l'expose de M. le Maire,

Vu les propositions faites par la Commission

Générale.

A l'unanimité.

Délibéré :

Sont désignés comme membres du Conseil
pour faire partie du Comité d'Administration de
l'Office Public d'H.B.M.:

M. Charles Tesson, Président

M. Fernand Fenou,

M^{me} Marguerite Lamy,

M. François Estéquier,

M. Jules Boudron,

M^{me} Marie-Louise Pape.

31. Désignation
d'un délégué
du Conseil à
la Commission
Communale de
Statistique
Agricole.

M. le Maire - Le Conseil Municipal doit
désigner un membre pour faire partie de la Commission
Communale de Statistique Agricole.

Dans la séance qu'elle vient de tenir, votre
Commission Générale a proposé comme délégué
M. Gaspard.

Je demande au Conseil de décider s'il y a
lieu de retenir cette proposition.

Le Conseil,

Qui l'expose de M. le Maire,

Vu la proposition faite par la Commission
Générale

A l'unanimité:

Délibéré

Sont désignés comme membre du Conseil à la
Commission Communale de Statistique Agricole: M. Gaspard.

32. Désignation
des délégués du
Conseil à la
Commission admi-
nistrative de
l'Hospice.

M. le Maire - Le Conseil Municipal doit désigner
trois membres pour faire partie de la Commission administrative
de l'Hospice.

Dans la séance qu'elle vient de tenir, votre
Commission Générale a proposé comme délégués:

M. Charles Tesson, Président

M. Dufour.

M. Trancin

Je prie le Conseil de décider s'il y a lieu

27 MAI 1945

de retenir ces propositions.
Le Conseil,

Qui a l'exposé de M. de Gâine,
Vu les propositions faites par la Commission
Générale,

A l'unanimité

Délibère :

Sont désignés comme membres du Conseil pour
faire partie de la Commission administrative de l'Hospice :

M. Charles Tillon, Maire, Président

M. Raymond Dufour

M. le Docteur Jules Troncin, Conseillers

Municipaux

33-

Vou tendant à
l'abrogation des
décrets Daladier-
Reynaud.

Le Conseil.

Sur la proposition de M^r. Gambier, Conseiller
Municipal, et après discussion sur la question du
Conseil de Discipline,

Émet le vœu en ce qui concerne les
questions du personnel (salaires, retraites, statuts,
conseil de discipline, etc...) que les pouvoirs publics
et le Gouvernement provisoire de la République
Française envisagent, dans un avenir immédiat,
l'annulation pure et simple des décrets Daladier-
Reynaud qui n'ont eu pour résultat que de
brimer tous les travailleurs de la fonction
publique, et en particulier les personnels
départementaux et municipaux en leur supprimant
depuis des années, des situations et avantages
acquis qui doivent leur être rendus.

Le Conseil.

34.
Adresse à :
M. Charles Tillon
Ministre de
l'Air, Mairie
d'Aubervilliers.

Sur la proposition de M^r. Cloret, Conseiller
Municipal,

Émue par les deux explosions survenues consé-
cutivement aux usines Gnome et Rhône,

Adresse à M^r. Charles Tillon, Ministre de
l'Air, le témoignage de sa profonde sympathie
et le prie de présenter aux familles des victimes
les condoléances de la Municipalité.

Il espère que les enquêtes en cours permet-
tront de déterminer les causes exactes de ces sinistres

et demande que des sanctions exemplaires soient prises contre les coupables si la malveillance et le sabotage sont nettement établis

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt deux heures et ont signé les membres présents :

[Handwritten signatures of council members]

Le Maire d'Auberwilliers, soussigné, certifie que le compte rendu qui précède a été affiché conformément à la loi.

[Municipal seal and signature]

19. IIIII 1945

Conseil Municipal

Convocation.

Le quinze juin mil neuf cent quarante cinq une convocation a été adressée à chaque membre du conseil municipal pour la réunion du Conseil Municipal le dix neuf juin mil neuf cent quarante cinq à vingt heures trente

Ordre du jour.

- 1° Appel nominal ;
- 2° Désignation d'un secrétaire ;
- 3° Lecture et approbation du procès verbal de la séance du 27 Mai 1945 ;
- 4° Relèvement du tarif des bains douches